

M. Isidore Ndaywel e Nziem

Directeur des Langues et de l'Écrit
Agence intergouvernementale de la Francophonie

Mme Sylvie Guillaume :

Je donne la parole sans plus tarder à Monsieur Isidore Ndaywel e Nziem, qui va nous parler de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et de son expérience.

M. Isidore Ndaywel e Nziem :

Je voudrais rebondir sur ce que vient de dire mon collègue Georges Malamoud, en essayant de m'adapter, de suivre le même schéma, en disant un mot sur l'institutionnel et un mot sur ce que je fais, et puis s'il nous reste quelques minutes poser quelques questions qui me viennent en tête.

Mais je commence bien sûr, avant de me présenter, par dire un mot de remerciement aux organisateurs pour avoir bien voulu associer l'Agence Intergouvernementale à cette réflexion. Je pense que, s'il y a un mérite à des initiatives de ce genre, c'est au moins de faire en sorte, qu'il y ait un débat sur la Francophonie, un débat ouvert je crois que nous en avons besoin de plus en plus, pour savoir exactement où nous allons.

Je suis linguiste et historien, j'ai enseigné l'histoire à l'Université de Lubumbashi et de Kinshasa jusqu'en 1999, avant d'être à l'Agence où je m'occupe des dossiers des langues et de l'écrit ; mais je vais expliquer tout à l'heure, en quoi consistent les dossiers des langues et de l'écrit.

S'agissant de l'institutionnel, ce n'est pas au public bordelais qu'on expliquerait vraiment ce qu'est la Francophonie institutionnelle, puisque Bordeaux est pratiquement une des villes siège de la Francophonie institutionnelle avec l'École Internationale de Bordeaux, qui a existé dans cette ville, mais également avec notre Institut des Nouvelles Technologies de l'Information qui existe et je salue la présence de mon collègue Daniel Boigep qui est dans la salle, qui démontre bien que nous sommes dans une des villes importantes de la Francophonie.

L'Agence Intergouvernementale, c'est un peu le socle de la Francophonie institutionnelle, c'est ce qui était l'Agence de Coopération Culturelle et Technique jusqu'à la fin des années 1990 et qui est devenue depuis

lors l'Agence intergouvernementale, avec la réorganisation, et le changement des sigles, qui est je crois un phénomène très courant dans notre société. Nous sommes devenus l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, alors que, l'ancienne AUPELF est donc devenue l'Agence Universitaire de la Francophonie. L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie est appelée à être l'opérateur principal, c'est-à-dire la structure généraliste qui a en charge la mise en œuvre des décisions directes des sommets des Chefs d'État et des instances politiques de la Francophonie. C'est ainsi donc que son organisation est sur le plan thématique très éclaté, puisque son rôle est de pouvoir être généraliste et donc de couvrir l'ensemble des secteurs de la Coopération.

D'abord elle joue un peu le rôle de la structure administrative du Secrétaire général ; le Secrétaire général, comme vous le savez, est le représentant politique de l'ensemble de l'Organisation Internationale de la Francophonie, OIF ; pour le moment c'est le Président Abdou Diouf. Liées à cette représentation politique, il y a toutes les représentations de la Francophonie auprès des autres instances internationales, avec l'existence d'une représentation à New York et à Genève, pour les institutions des Nations Unies, également à Genève, à Bruxelles auprès de l'Union Européenne, et également à Addis-Abeba auprès de l'Union Africaine.

Sur le plan interne, l'Agence Intergouvernementale couvre plusieurs secteurs, soit une douzaine de directions thématiques. Je signale très rapidement qu'il y a une brochure pour signaler les orientations essentielles. Il existe une délégation aux droits de l'homme et à la démocratie, mais aussi une direction de Coopération juridique et judiciaire – c'est un secteur assez particulier – il y a une direction de Coopération économique et de développement associée à la Solidarité – c'est aussi un autre créneau – il y a par ailleurs à Québec, un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, qui est l'Institut qui prépare pour le moment le dixième sommet qui va avoir lieu à Ouagadougou en novembre 2004, et qui porte sur les questions du Développement durable – donc voilà un autre secteur – et puis il y a le secteur

Culturel : Éducation, Culture de manière générale et qui est éclaté en fait en quatre directions : la direction de l'éducation formation technique et professionnelle, la direction du cinéma média, la direction culture et patrimoine, et la mienne la direction des langues et de l'écrit. Je n'ai pas signalé mais cela va de soi, l'Institut de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Formation, INTIF, qui est aussi une orientation culturelle liée à des questions de communication.

Donc voilà quelle est l'architecture d'ensemble. Faute de temps, on ne peut pas développer toutes les grandes orientations et je prendrai le cas que je connais bien, la direction des Langues et de l'écrit. Le problème que je rencontre fréquemment quand je me présente est un problème de contenu. Lorsque je dis Direction des langues et on me corrige « vous voulez dire *Directeur de la langue* », je dis non, le titre est Directeur des langues et c'est déjà quelque part un défi. C'est également une charge redoutable, puisque le projet qui a présidé à la création de cette direction, était de prendre en compte la diversité culturelle, et donc la diversité linguistique. Cet élément est d'ailleurs la caractéristique essentielle de notre espace, puisqu'il y a quelques années nous disions « tous les pays francophones sont multilingues sauf la France », maintenant nous disons, depuis que la Direction générale de la langue française est devenue la *Direction générale de la langue française et des langues francophones*, nous disons tous les pays sont multilingues et nous nous arrêtons là. Donc, avant de faire la leçon au monde et aux autres, il était essentiel d'abord de vivre très fortement cette réalité et finalement cette intuition s'est avérée très féconde si on se réfère à la suite des événements qui se sont accumulés. Simplement les événements internes à la troisième conférence sur la culture de la Francophonie qui a eu lieu à Cotonou, et a eu pour thématique la diversité culturelle ainsi qu'au dernier sommet à Beyrouth, et puis le dossier est passé à l'Unesco. Mais, entre-temps, il y a eu le 11 septembre, et la nécessité de réaffirmer la diversité de la culture et du monde est devenue quelque chose de fondamental. Donc en ce qui concerne cette direction, notre rôle est de nous occuper des dossiers, à la fois, de la langue française mais aussi, des autres langues, mais comme les langues francophones sont très diversifiées, nous nous occupons des langues de la Francophonie les plus vulnérables, c'est-à-dire les langues africaines et créoles, dans la mesure où il n'y a pratiquement pas d'autres coopérations qui les prennent en charge.

L'écrit c'est en fait le dossier lié au livre, toute la problématique du livre, qui est d'ailleurs très liée à celles des langues. Ce dossier nous permet en fait d'affirmer et d'assurer à la fois, la diversité d'écriture par l'écrit, mais cela nous permet également de

prendre en charge un certain nombre de dossiers des pays appelés dans le jargon de la maison comme le disait Georges Malamoud : « *Le Sud* » c'est-à-dire essentiellement l'Afrique, le Monde arabe, les Caraïbes, l'océan Indien qui ont des problèmes pour assurer le développement des capacités éditoriales internes. Nous prenons en charge dans ce domaine, la formation aux métiers du livre spécialement la formation au métier d'éditeur, grâce à notre centre situé à Tunis, mais également depuis quelque temps, toute la formation à la librairie parce que c'est essentiel. Il ne suffit pas qu'il y ait production éditoriale, encore faut-il qu'il y ait une circulation du livre, une diffusion et d'ailleurs cette problématique dépasse le cadre du Sud, puisque nous avons d'énormes problèmes pour la circulation du livre francophone. Le soutien à la littérature francophone est pour nous quelque chose d'assez fondamental, parce que le Français, qui se veut un peu la langue commune doit pouvoir se traduire d'où cette prise en charge au niveau de l'écrit. Nous avons un certain nombre d'actions dans ce domaine, notamment le soutien à deux prix littéraires qui vous sont je crois assez familiers, au moins le prix des 5 continents ; puisqu'il y a quelques mois, la deuxième édition du Prix des 5 continents a été décernée à Bruxelles à un jeune écrivain français Marc Durin Valois, pour son roman *Chamel* ; c'est un prix littéraire qui touche les 5 continents et qui a pour finalité la défense de la diversité des cultures à travers la langue française.

Je vais souligner à présent, un peu sur la lancée de Georges Malamoud, quelques questions très brèves. La problématique de la diversité culturelle en est une. Elle légitime ma démarche, pas seulement par rapport au microcosme francophone, mais également par rapport au reste du monde. Puisqu'en fait, cette thématique pourrait ouvrir des perspectives même à des secteurs, qui sont quelque peu pour le moment à l'abandon. Je suis Africaniste, et je ne peux pas ne pas évoquer le fait, par exemple, de la disparition progressive – pour ainsi dire, presque totale – dans les universités francophones, de toute la dimension de l'Afrique, pour des raisons multiples, tout à fait compréhensibles, et qui démontrent que, probablement, on pourrait revenir sur un certain nombre de choses. J'ai parlé des études africaines, j'aurais pu dire des études asiatiques donc, tout ce qui est en fait culture, une autre culture que le vécu immédiat, et d'ailleurs le vécu immédiat démontre de plus en plus, qu'il y a cette diversité sur place, notamment à travers tout le public d'émigrants. On retrouve finalement à la maison l'ensemble des cultures du monde. Il y a là un effort à faire, un effort d'ailleurs qui dépasse le cadre purement intellectuel, puisqu'il y a dans le grand secteur culturel, la gastronomie, la mode, la musique, etc., qui sont des éléments à prendre en charge. Et

à ce sujet, je voudrais signaler une attitude assez contradictoire ; d'une part, le fait qu'à l'interne, les francophones sont très critiques sur la démarche francophone et sur la Francophonie, de l'autre côté, à l'externe, il y a un engouement assez formidable, qu'il faut souligner. Vous seriez surpris, si on vous donnait des informations sur des États, qui souhaitent adhérer à la Francophonie, comme le Soudan – c'est d'ailleurs en train de se faire – ou l'Autriche qui le voudrait ; d'ailleurs, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale veulent être dans la Francophonie. Donc

il y a là, un signal, pour les francophones : il y a quelque chose à assumer sur le plan mondial.

On peut également parler des moyens qui sont très limités, qui sont insuffisants. Les structures francophones deviennent, finalement, des laboratoires d'idées sans avoir les moyens vraiment de traduire toutes ces idées dans la pratique faute de moyens. La nécessité s'impose de créer des synergies entre le multilatéral et le bilatéral, de favoriser une action concertée.